

Questions d'actualité Police, gendarmerie, armée, justice, renseignement 100 fiches

Marc DALENS

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL



Ressources numériques

Retrouvez un QCM interactif de 50 questions et un fil d'actualité sur notre librairie en ligne :

<https://librairie.studyrama.com/store/page/349/questions-d-actualite-police-gendarmerie-armee-justice-renseignement-100-fiches>

Mot de passe

Le code d'accès est le dernier mot de la partie I.





Sommaire

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS	9
--	----------

AVANT-PROPOS.....	15
--------------------------	-----------

PARTIE I

Sécurité intérieure et criminalité contemporaine	17
---	-----------

FICHE 1 : La sécurité intérieure : un pilier des politiques publiques françaises.....	19
--	-----------

FICHE 2 : L'évolution de la criminalité depuis 2020 : violences, trafics et nouvelles menaces.....	21
---	-----------

FICHE 3 : Les violences urbaines : causes, prévention et maintien de l'ordre	23
---	-----------

FICHE 4 : Les stupéfiants : un marché mondialisé	25
---	-----------

FICHE 5 : Les gangs et bandes organisées : entre économie parallèle et violences symboliques	27
---	-----------

FICHE 6 : Cybercriminalité et piratage : une menace sans frontières.....	29
---	-----------

FICHE 7 : Les polices municipales : vers un troisième pilier de la sécurité.....	31
---	-----------

FICHE 8 : Police et gendarmerie : un modèle de complémentarité	33
---	-----------

FICHE 9 : La réforme de la police nationale : enjeux organisationnels et politiques	35
--	-----------

FICHE 10 : La sécurité privée dans le continuum national.....	37
--	-----------

FICHE 11 : Le maintien de l'ordre et les libertés publiques	39
--	-----------

FICHE 12 : Les technologies de surveillance : caméras, drones et intelligence artificielle (IA)	41
--	-----------

FICHE 13 : Les violences intrafamiliales : prévention et traitement judiciaire	43
---	-----------

FICHE 14 : La prévention de la radicalisation et la lutte contre la haine.....	45
---	-----------

FICHE 15 : La sécurité des grands événements : le cas des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.....	47
FICHE 16 : La coopération policière européenne : Frontex, Europol et Interpol.....	49
FICHE 17 : L'éthique policière et le rapport à la population.....	51

PARTIE II

Défense et sécurité nationale.....53

FICHE 18 : Le rôle constitutionnel des armées et du président de la République.....	55
FICHE 19 : La loi de programmation militaire 2024-2030 : moyens et objectifs	57
FICHE 20 : Le retour de la guerre de haute intensité : leçons de l'Ukraine.....	59
FICHE 21 : L'industrie de défense et la souveraineté stratégique	61
FICHE 22 : Le renseignement militaire et le COMCYBER.....	63
FICHE 23 : La dissuasion nucléaire et ses évolutions.....	65
FICHE 24 : Les opérations extérieures : d'un modèle d'intervention à un modèle de partenariat	67
FICHE 25 : Les infrastructures critiques	69
FICHE 26 : Les alliances militaires : OTAN, AUKUS et défense européenne	71
FICHE 27 : La place du renseignement au ministère des Armées	73
FICHE 28 : La cybersécurité de l'État : protection des infrastructures critiques	75
FICHE 29 : Les guerres hybrides : désinformation et ingérence.....	77
FICHE 30 : Le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM)	79
FICHE 31 : Les réserves militaires et civiles : un maillon du lien armée-nation.....	81
FICHE 32 : L'espace et la mer : nouveaux territoires stratégiques.....	83
FICHE 33 : Les relations armée-nation : de la conscription à la professionnalisation	85
FICHE 34 : Défense et environnement : vers une armée durable ?.....	87

PARTIE III

Justice et système judiciaire89

FICHE 35 : Le rôle de la justice dans la sécurité intérieure.....	91
FICHE 36 : La chaîne pénale : articulation police-justice-pénitentiaire	93
FICHE 37 : Les grandes réformes de la justice depuis 2020	95
FICHE 38 : Le secret de l'instruction : enjeux de transparence et d'efficacité.....	97
FICHE 39 : La révision des procès : l'exigence de vérité judiciaire	99
FICHE 40 : La justice restaurative et la réinsertion	101
FICHE 41 : La surpopulation carcérale : causes et réformes	103
FICHE 42 : Les prisons de haute sécurité et le renseignement pénitentiaire.....	105
FICHE 43 : L'évaluation de la dangerosité : entre psychiatrie et sécurité	107
FICHE 44 : Les violences sexuelles et la responsabilité institutionnelle.....	109
FICHE 45 : Les droits des victimes et la médiatisation des affaires.....	111
FICHE 46 : Le rôle du Conseil d'État et la dualité des ordres de juridiction.....	113
FICHE 47 : La justice européenne et les droits fondamentaux.....	115
FICHE 48 : La question des OQTF : justice, immigration et diplomatie.....	117
FICHE 49 : Les cours criminelles sans jurés populaires.....	119
FICHE 50 : L'intelligence artificielle (IA) et la justice : entre efficacité et garanties démocratiques	121

PARTIE IV

Renseignement et menaces hybrides 123

FICHE 51 : L'organisation du renseignement français : DGSI, DGSE, DRM, DRSD, DNRED, TRACFIN	125
FICHE 52 : Le CNRLT et la coordination du renseignement.....	127
FICHE 53 : La lutte antiterroriste : de 2015 à aujourd'hui.....	129

FICHE 54 : Le suivi des radicalisés et la déradicalisation	131
FICHE 55 : La coopération internationale du renseignement.....	133
FICHE 56 : Les ingérences étrangères et la manipulation de l'information.....	135
FICHE 57 : Le contre-espionnage en France : missions, méthodes et enjeux contemporains	137
FICHE 58 : Le renseignement économique et la protection des entreprises	139
FICHE 59 : La menace islamiste en France : mutation, vigilance et résilience.....	141
FICHE 60 : Les limites éthiques du renseignement	143
FICHE 61 : Les techniques spéciales d'enquête : écoutes, géolocalisation et perquisitions numériques	145
FICHE 62 : La cryptanalyse et le renseignement scientifique.....	147
FICHE 63 : Les affaires d'espionnage : de Pegasus à la cyberguerre	149
FICHE 64 : Le rôle de la CNCTR et le contrôle démocratique du renseignement.....	151
FICHE 65 : Le renseignement dans la crise sanitaire et environnementale.....	153
FICHE 66 : Renseignement et médias : entre transparence et secret.....	155

PARTIE V

Société, éthique et transformations technologiques 157

FICHE 67 : Police et société : la confiance en crise ?	159
FICHE 68 : La laïcité et la neutralité dans les forces de sécurité.....	161
FICHE 69 : La gestion des émotions et du stress opérationnel dans les forces de sécurité.....	163
FICHE 70 : La déontologie des forces de sécurité : contrôle et sanctions.....	165
FICHE 71 : Médias, réseaux sociaux et sécurité : entre transparence et défiance	167
FICHE 72 : Les lanceurs d'alerte	169
FICHE 73 : La place des femmes dans les forces armées et de sécurité	171
FICHE 74 : Le burn-out et la santé psychique des agents	173
FICHE 75 : L'intelligence artificielle (IA) et la prédiction des risques.....	175

FICHE 76 : Les libertés publiques face à la surveillance numérique.....	177
FICHE 77 : Les drones, robots et technologies embarquées de sécurité publique.....	179
FICHE 78 : Sécurité et environnement : de nouveaux enjeux de sécurité publique.....	181
FICHE 79 : L'éthique judiciaire et la responsabilité des magistrats	183
FICHE 80 : La sécurité sanitaire et les crises collectives	185
FICHE 81 : Les <i>fake news</i> et la guerre informationnelle	187
FICHE 82 : La sécurité civile et les secours en cas de catastrophe.....	189
FICHE 83 : Les violences contre les élus et les agents publics.....	191

PARTIE VI

Europe, géopolitique et sécurité mondiale..... 193

FICHE 84 : L'Union européenne et la sécurité : coopération, outils et limites	195
FICHE 85 : La politique étrangère et de sécurité commune (PESC).....	197
FICHE 86 : Israël, Gaza et le Hamas : un conflit aux répercussions mondiales	199
FICHE 87 : La Turquie : un acteur pivot entre Europe, Méditerranée et Moyen-Orient	201
FICHE 88 : Les organisations terroristes mondiales : mutations, zones d'ancrage et stratégies.....	203
FICHE 89 : L'arme énergétique : pipelines, gisements et rivalités géopolitiques.....	205
FICHE 90 : Les coups d'État en Afrique : facteurs, acteurs et recompositions géopolitiques.....	207
FICHE 91 : Les États-Unis : puissance mondiale, fractures internes et recombinaison stratégique	209
FICHE 92 : La Chine et la rivalité technologique mondiale.....	211
FICHE 93 : Les BRICS+ et la redéfinition du multilatéralisme.....	213
FICHE 94 : Le Pacifique, principal terrain d'affrontement de la rivalité sino-américaine	215

FICHE 95 : Le renseignement et la diplomatie d'influence	217
FICHE 96 : La diplomatie du droit : Cour pénale internationale (CPI) et crimes de guerre	219
FICHE 97 : La compétition mondiale des <i>soft powers</i>	221
FICHE 98 : L'Inde, puissance émergente et acteur clé de la sécurité mondiale	223
FICHE 99 : Les enjeux de la souveraineté numérique européenne.....	225
FICHE 100 : Le retour du fait national : identités, souverainetés et protectionnisme.....	227



Liste des sigles et abréviations utilisés

AERSI	Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (en anglais : <i>European Union Agency for Cybersecurity</i> – ENISA)
AKP	Parti de la justice et du développement (Turquie)
ALFAN	Amiral commandant la Force d'action navale
AMT	Association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme
ANSSI	Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
APJ	Agent de police judiciaire
APJA	Agent de police judiciaire adjoint
AQPA	Al-Qaïda dans la Péninsule arabique
ARCOM	Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique
ARS	Agence régionale de santé
ASAP	<i>Act in Support of Ammunition Production</i>
AUKUS	<i>Australia – United Kingdom – United States</i>
BCRA	Bureau central de renseignements et d'action
BITD	Base industrielle et technologique de défense
BRI	Brigade de recherche et d'intervention
CAPS	Centre d'analyse, de prévision et de stratégie
CCD	Cour criminelle départementale
CDE	Commandement de l'espace
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDH	Cour européenne des droits de l'homme
CEMA	Chef d'état-major des armées
CERES	Capacité d'écoute et de renseignement électromagnétique spatiale
CERT-FR	Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques
CFIAR	Centre de formation interarmées au renseignement
CGLPL	Contrôleur général des lieux de privation de liberté
CIA	<i>Central Intelligence Agency</i>
CIP	Cellule d'intelligence pénitentiaire
CIPDR	Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CISSE	Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques
CJPM	Code de la justice pénale des mineurs
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne

Liste de sigles et abréviations utilisés.....

CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CNAPS	Conseil national des activités privées de sécurité
CNC	Centre national de cybersécurité
CNCDH	Commission nationale consultative des droits de l'homme
CNCT	Centre national de contre-terrorisme
CNCTR	Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNR	Conseil national du renseignement
CNRLT	Coordination/Coordinateur national(e) du renseignement et de la lutte contre le terrorisme
COD	Centre opérationnel départemental
COMCYBER	Commandement de la cyberdéfense
CPI	Cour pénale internationale
CPP	Code de procédure pénale
CRA	Centre de rétention administrative
CROGEND	Centre de renseignement opérationnel de la gendarmerie
CROSS	Cellule de renseignement sur les stupéfiants
CRS	Compagnie républicaine de sécurité
CSA	Conseil supérieur de l'audiovisuel
CSDHLF	Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales
CSM	Conseil supérieur de la magistrature
CSO	Composante spatiale optique
CSP/PESCO	Coopération structurée permanente / <i>Permanent Structured Cooperation</i>
CSU	Centre de supervision urbain
CTG	Groupe anti-terroriste (en anglais : <i>Counter Terrorism Group</i>)
CZM	Commandant de zone maritime
DAP	Direction de l'administration pénitentiaire
DCRI	Direction centrale du renseignement intérieur
DDPN	Direction départementale de la police nationale
DEA	<i>Drug Enforcement Administration</i>
DGA	Direction générale de l'armement
DGSE	Direction générale de la sécurité extérieure
DGSI	Direction générale de la sécurité intérieure
Directive NIS/NIS2	Directive européenne « Sécurité des réseaux et de l'information »
DNPJ	Direction nationale de la police judiciaire
DNRED	Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières
DNRT	Direction nationale du renseignement territorial
DPR	Délégation parlementaire au renseignement
DRLID	Direction du renseignement et de la lutte informatique de défense

..... Liste des sigles et abréviations utilisés

DRM	Direction du renseignement militaire
DRSD	Direction du renseignement et de la sécurité de la défense
DSA	<i>Digital Services Act</i> (en français : règlement sur les services numériques – RSN)
EC3	Centre européen de lutte contre la cybercriminalité / <i>European Cybercrime Centre</i>
EDF	Fonds européen de la défense
EES	Système entrée/sortie (en anglais : <i>Entry Exit System</i>)
EGM	Escadron de gendarmerie mobile
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara
EIS	Système d'information Europol
EMGF	Forum du gaz de la Méditerranée orientale (en anglais : <i>East Mediterranean Gas Forum</i>)
ENM	École nationale de la magistrature
Eurojust	Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne
Europol	<i>European Union Agency for Law Enforcement Cooperation</i>
FANu	Force aérienne nucléaire
FAS	Force aérienne stratégique
FBI	<i>Federal Bureau of Investigation</i>
FDI	Frégate de défense et d'intervention
FED	Fonds européen de défense
FGTI	Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions
FMI	Fonds monétaire international
FNSF	Fédération nationale Solidarité Femmes
FOST	Force océanique stratégique
Frontex	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes
FSPRT	Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste
GIGN	Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale
GNL	Gaz naturel liquéfié
GODIAC	<i>Good practice for dialogue and communication as strategic principles for policing political manifestations in Europe</i>
HRAEPS	Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité
IA	Intelligence artificielle
IEF	Investissement étranger en France
IFJR	Institut français pour la justice restaurative
IGGN	Inspection générale de la gendarmerie nationale
IGPN	Inspection générale de la police nationale
INTCEN	Cellule d'analyse du renseignement de l'Union européenne
Interpol/OIPC	Organisation internationale de police criminelle

Liste de sigles et abréviations utilisés.....

IORA	Association des États riverains de l'océan Indien (en anglais : <i>Indian Ocean Rim Association</i>)
IPCEI	<i>Important Projects of Common European Interest</i>
IRIS ²	Infrastructure de résilience et d'interconnexion sécurisée par satellite
IRU	<i>Internet Referral Unit</i>
ISKP	État islamique – Province de Khorassan
ISWAP	État islamique en Afrique de l'Ouest
JAP	Juge de l'application des peines
JDC	Journée défense et citoyenneté
JIRS	Juridiction interrégionale spécialisée
JLD	Juge des libertés et de la détention
JNIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
LAPI	Lecteur automatique de plaques d'immatriculation
LBD	Lanceur de balles de défense
Loi PACTE	Loi relative à la croissance et la transformation des entreprises (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises)
Loi SILT	Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme
LPM	Loi de programmation militaire
MEPC	Mécanisme européen de protection civile
NBD	Nouvelle Banque de développement
NCTC	<i>National Counterterrorism Center</i>
NRBC	Nucléaire, radiologique, biologique et chimique
NSA	<i>National Security Agency</i>
OFAC	Office anti-cybercriminalité
OFAST	Office anti-stupéfiants
OIV	Opérateur d'importance vitale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPEX	Opérations extérieures
OPIC/Interpol	Organisation internationale de police criminelle
OPJ	Officier de police judiciaire
OQTF	Obligation de quitter le territoire français
ORSEC	Organisation de la réponse de sécurité civile
OSE	Opérateur de services essentiels
OSINT	Renseignement de sources ouvertes (en anglais : <i>Open Source INTelligence</i>)
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PAF	Police aux frontières
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PEV	Prévention des extrémismes violents
PJ	Police judiciaire

..... Liste des sigles et abréviations utilisés

Plan EDIRPA	Plan Instrument de renforcement de l'industrie européenne de défense
PNACO	Parquet national anti-criminalité organisée
PNAT	Parquet national anti-terroriste
PNF	Parquet national financier
PNOR	Plan national d'orientation du renseignement
PNPR	Plan national de prévention de la radicalisation
PNR	<i>Passenger Name Record</i>
PRIS	Prestataire de réponse aux incidents de sécurité
PSDC	Politique de sécurité et de défense commune
PSIG	Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie
QHS	Quartier de haute sécurité
QPR	Quartier de prise en charge de la radicalisation
QUAD	Dialogue quadrilatéral pour la sécurité
R&D	Recherche et développement
RAID	Recherche, assistance, intervention, dissuasion (unité d'élite de la police nationale)
RDC	République démocratique du Congo
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RNS	<i>Revue nationale stratégique</i>
ROEM	Renseignement d'origine électromagnétique (en anglais <i>Signals Intelligence</i> – SIGINT)
RSN	Règlement sur les services numériques (en anglais : <i>Digital Services Act</i> – DSA)
RT	Renseignement territorial
SA	Service Action
SAF	Syndicat des avocats de France
SAMU	Service d'aide médicale urgente
SCAF	Système de combat aérien du futur
SEAE	Service européen pour l'action extérieure
SGDSN	Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
SID	Service d'infrastructure de la défense
SIENA	Système de notification des crimes (Europol)
SIG	Service d'information du Gouvernement
SIGINT	<i>Signals Intelligence</i> (en français : Renseignement d'origine électromagnétique – ROEM)
SIRASCO	Service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée
SIS	Système d'information Schengen
SIS/MI6	<i>Secret Intelligence Service</i>
SISSE	Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques
SNA	Sous-marin nucléaire d'attaque

Liste de sigles et abréviations utilisés.....

SNLE	Sous-marin nucléaire lanceur d'engins
SNRP	Service national du renseignement pénitentiaire
SNU	Service national universel
SP	Sécurité publique
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
TE-SAT	<i>EU Terrorism Situation & Trend Report</i>
TFUE	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
TIG	Travail d'intérêt général
TRACFIN	Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins
UCLAT	Unité de coordination du renseignement
UMD	Unité pour malades difficiles
VIGINUM	Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères
VIS	Système d'information sur les visas (en anglais : <i>Visa Information System</i>)
ZEE	Zone économique exclusive



Avant-propos

Les questions d'actualité occupent une **place déterminante** dans les concours de la fonction publique, qu'il s'agisse des catégories A+, A ou B, de la police, de la gendarmerie, des douanes, de la magistrature ou bien encore de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Elles exigent des candidats une compréhension fine des enjeux contemporains, une capacité à replacer les faits dans leur contexte et une maîtrise solide des politiques publiques. Dans un environnement global marqué par la multiplication des crises, la transformation des menaces et l'évolution rapide des technologies, disposer d'un outil de travail clair, fiable et structuré devient indispensable pour réussir.

Ce manuel a été conçu pour répondre à cette exigence. Il propose 100 fiches synthétiques, couvrant l'ensemble des **thèmes au cœur des concours** : **sécurité intérieure, renseignement, justice, éthique publique, société, Europe, relations internationales et grandes dynamiques géopolitiques**. Chaque fiche offre un panorama complet, actualisé et opérationnel : notions essentielles, éléments d'analyse, problématiques clés et mise en perspective. Ce format permet d'aller à l'essentiel sans sacrifier la rigueur, afin de faciliter la mémorisation et de nourrir la réflexion.

L'objectif est double : fournir des **repères fiables** à ceux qui débutent leurs révisions et offrir un **outil de consolidation** pour les candidats plus avancés. Les fiches ont été rédigées avec un souci constant de clarté et d'efficacité pédagogique. Elles peuvent être lues dans l'ordre du plan ou consultées indépendamment, en fonction des besoins de chacun : préparation d'une dissertation, entraînement à l'oral, mise à jour de connaissances, compréhension d'une actualité complexe.

La structure de l'ouvrage reflète les grands blocs qui structurent aujourd'hui les questions et thèmes des épreuves de concours :

- les enjeux de sécurité intérieure et de criminalité ;
- les stratégies de la défense et de la sécurité nationale ;
- les transformations du système judiciaire ;
- les dynamiques du renseignement, des conflits armés et des menaces hybrides ;
- les interactions entre société, éthique et technologies ;
- la place de la France en Europe et la recomposition de l'ordre mondial.

Cette approche permet d'aborder aussi bien les **débats récurrents** que les **sujets émergents** : montée des ingérences étrangères, souveraineté numérique, recomposition des puissances, crises sanitaires, mutations du terrorisme, guerre informationnelle, place des forces de sécurité dans la société, transition énergétique, ou encore tensions géopolitiques contemporaines.

Au-delà de ces thématiques, cet ouvrage adopte une **perspective transversale** essentielle pour comprendre les enjeux publics contemporains : le **continuum sécurité-défense-justice**. Les crises récentes ont montré que les politiques de sécurité intérieure, les stratégies de défense nationale, la chaîne judiciaire et la résilience des institutions ne peuvent plus être analysées séparément. La lutte contre les menaces hybrides, le terrorisme, la délinquance de rue, la criminalité organisée ou les attaques informationnelles exige une approche intégrée mobilisant l'ensemble des acteurs : forces de sécurité, magistrats, diplomates, militaires, services de renseignement, élus locaux et institutions européennes. Comprendre ce continuum, c'est saisir la logique d'ensemble dans laquelle s'inscrivent aujourd'hui les politiques publiques. C'est aussi ce qui permettra aux candidats d'aborder les épreuves écrites et orales avec une vision cohérente, précise et **adaptée aux attentes des jurys**.

L'auteur

PARTIE I

Sécurité intérieure et criminalité contemporaine

17 fiches

..... La sécurité intérieure : un pilier des politiques publiques françaises

FICHE 1 : La sécurité intérieure : un pilier des politiques publiques françaises

La **sécurité intérieure** constitue l'un des fondements de l'action de l'État en France. Elle vise à garantir la protection des personnes et des biens, à maintenir l'ordre public et à préserver les institutions républicaines face à des menaces multiples. Dans un contexte marqué par la mondialisation des risques, le terrorisme, la cybercriminalité ou les violences urbaines, elle s'impose comme un **enjeu stratégique et permanent** des politiques publiques.

La sécurité intérieure relève avant tout de la **responsabilité du ministère de l'Intérieur**, placé sous l'autorité du Premier ministre et du président de la République. Ce ministère coordonne l'action des **forces de sécurité intérieure** – police nationale et gendarmerie nationale – mais aussi des services de renseignement comme la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Ces acteurs travaillent de manière complémentaire, sous la supervision du **Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)**, qui assure la cohérence globale des politiques de sécurité.

L'organisation territoriale de la sécurité intérieure repose sur une logique de proximité et de réactivité. La **police nationale** agit principalement dans les zones urbaines, tandis que la **gendarmerie** couvre les zones rurales et périurbaines. Les **préfectures** exercent un rôle central de coordination, notamment à travers les **plans de prévention et de gestion de crise** (dispositif ORSEC, plan Vigipirate, plan Sécurité civile). Ce maillage territorial permet une réponse rapide aux incidents, qu'il s'agisse de troubles à l'ordre public, de catastrophes naturelles ou d'actes criminels.

Les politiques de sécurité intérieure se sont considérablement **renforcées depuis les années 2000**, sous l'effet des attentats terroristes et de la montée de nouvelles formes de criminalité. Les gouvernements successifs ont développé des outils législatifs et opérationnels destinés à mieux prévenir les menaces.

FOCUS : LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (DGSI)

La **DGSI**, créée en 2014, joue un rôle essentiel dans la lutte contre le terrorisme, l'espionnage, le séparatisme ou les ingérences étrangères. Elle agit en coordination avec la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE – renseignement extérieur), la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD – renseignement de la défense) et les services spécialisés du ministère des Armées. Sa mission principale consiste à **détecter et neutraliser les menaces avant qu'elles ne se traduisent par des actes**, en s'appuyant sur le recueil de données, les analyses comportementales et la coopération internationale.

La sécurité intérieure s'appuie également sur une **coopération étroite entre acteurs publics et privés**. Les opérateurs d'importance vitale (énergie, transports, télécommunications, santé) participent à la protection des infrastructures critiques. La montée en puissance des **menaces hybrides**, mêlant attaques physiques, campagnes de désinformation et cyberattaques, impose une coordination renforcée entre administrations, collectivités et entreprises. L'**Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)** joue ici un rôle clé dans la protection numérique du territoire.

Enfin, la sécurité intérieure s'inscrit dans une **approche européenne et internationale**. La France participe activement aux dispositifs de coopération comme **Europol, Schengen et Frontex**, qui facilitent les échanges d'informations et la lutte contre les trafics. Ces partenariats illustrent la conviction que la sécurité ne s'arrête pas aux frontières nationales.

La sécurité intérieure apparaît ainsi comme **un pilier permanent des politiques publiques françaises**. Elle combine prévention, anticipation et répression dans une démarche globale de protection de la société. Face à la diversification des menaces, l'État renforce ses moyens humains, technologiques et juridiques, tout en cherchant à préserver les libertés fondamentales qui fondent la légitimité de son action.

FICHE 2 : L'évolution de la criminalité depuis 2020 : violences, trafics et nouvelles menaces

Depuis le début des années 2020, la **criminalité en France** connaît de profondes transformations. Si certains indicateurs classiques, comme les cambriolages ou les homicides, restent globalement stables, d'autres formes de délinquance se sont **intensifiées et diversifiées**, sous l'effet conjugué des mutations sociales, économiques et technologiques. La période post-COVID, marquée par la précarité et la circulation accrue des armes et des drogues, a vu émerger de **nouvelles menaces hybrides** mêlant violences physiques, délinquance numérique et atteintes à la cohésion nationale.

La **violence du quotidien** s'est accrue dans l'espace public. Les statistiques du ministère de l'Intérieur font état d'une hausse continue des **violences intrafamiliales**, qui ont augmenté de près de 35 % entre 2019 et 2024. Les **agressions contre les personnes dépositaires de l'autorité publique** (policiers, gendarmes, pompiers, enseignants) sont également en nette progression, traduisant un **climat de tension sociale** et une défiance accrue envers les institutions. Parallèlement, les **règlements de comptes liés aux trafics** de stupéfiants, particulièrement visibles à Marseille, Lyon ou Nantes, ont pris une dimension quasi structurante de la criminalité organisée.

Les **trafics illicites** continuent d'alimenter une économie souterraine en expansion. La France demeure un **pays de transit et de consommation** pour la cocaïne, la résine de cannabis et les drogues de synthèse. Les réseaux se sont professionnalisés, adoptant des modes opératoires inspirés du grand banditisme : usage d'armes de guerre, blanchiment *via* les cryptomonnaies et infiltration d'entreprises légales. Les **trafics d'armes, de véhicules, de métaux ou de faux papiers** complètent cet écosystème criminel en forte interconnexion.

FOCUS : LE NARCOBANDITISME MARSEILLAIS

Les règlements de comptes liés aux stupéfiants ont atteint des niveaux sans précédent à **Marseille** depuis 2021. Les « narchomicides », souvent commis à la kalachnikov, traduisent une lutte pour le contrôle des points de deal dans les quartiers nord. Ce phénomène, qui implique économie criminelle, violences de territoire et recrutements précoces de mineurs, mobilise désormais des **cellules d'enquête interservices** associant PJ, gendarmerie et douanes, avec le soutien d'Europol et d'Interpol.

La période récente est également marquée par l'**essor de la cybercriminalité**. La généralisation du télétravail et du commerce en ligne a offert un terrain favorable aux attaques informatiques. Les **rançongiciels**, les escroqueries bancaires et le vol de données personnelles visent aussi bien les entreprises que les collectivités ou les particuliers.

L'**Office anti-cybercriminalité (OFAC)** constate une professionnalisation croissante des cyberdélinquants, souvent liés à des réseaux étrangers opérant depuis des zones à faible coopération judiciaire.

Les **nouvelles menaces** combinent désormais dimensions physique, numérique et informationnelle. Les **campagnes de désinformation**, la radicalisation en ligne et la diffusion de contenus violents sur les réseaux sociaux participent d'une **criminalité d'influence**, difficile à réguler et à sanctionner. Parallèlement, l'apparition de **nouvelles formes d'escroquerie environnementale ou sanitaire** (faux vaccins, fraudes à la taxe carbone, trafics de déchets) traduit la capacité d'adaptation rapide des acteurs criminels.

Face à ces mutations, la réponse publique repose sur trois leviers : le **renseignement criminel**, la **coordination interservices** et l'**adaptation du cadre législatif**. La création de la **Direction nationale de la police judiciaire (DNPJ)** et la montée en puissance de la **cybergendarmerie** traduisent cette volonté de modernisation. L'État investit dans les outils d'analyse de données, les coopérations européennes et les dispositifs de prévention locale. L'évolution de la criminalité depuis 2020 révèle ainsi une **société sous tension**, traversée par des violences multiformes et des trafics mondialisés. Elle impose à l'État de conjuguer action répressive et politique de prévention, dans une logique d'adaptation permanente aux **menaces mouvantes** du **xxi^e siècle**.

FICHE 3 : Les violences urbaines : causes, prévention et maintien de l'ordre

Les **violences urbaines** constituent un défi récurrent pour la sécurité intérieure française. Elles se traduisent par des affrontements entre groupes de jeunes individus et forces de l'ordre, des incendies de véhicules, des dégradations de bâtiments publics ou privés et, plus récemment, des attaques coordonnées contre des infrastructures. Ces épisodes, souvent déclenchés par un fait divers ou un contrôle de police, révèlent des **tensions sociales profondes** et une fragilisation du lien entre institutions et population.

Les causes des violences urbaines sont multiples. Elles tiennent d'abord à des **facteurs socio-économiques** : chômage des jeunes, précarité, sentiment d'exclusion et concentration de la pauvreté dans certains quartiers. À ces déterminants structurels, s'ajoutent des **facteurs identitaires et relationnels**, comme le ressentiment envers les institutions et la France, la perception d'une inégalité de traitement ou les discriminations, qu'elles soient réelles ou supposées. Enfin, les **réseaux sociaux** amplifient désormais la diffusion des images de violence et la mobilisation spontanée des participants, rendant les émeutes plus imprévisibles et plus rapides dans leur propagation.

La **prévention** repose sur une approche globale, combinant action sociale, présence policière et dialogue local. Les **conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)** réunissent élus, forces de l'ordre, travailleurs sociaux et associations pour coordonner les actions sur le terrain. Les politiques publiques privilégient également la **médiation** et la **reconstruction du lien de confiance** entre la jeunesse et les institutions. Les **programmes de réussite éducative**, les dispositifs de **police de sécurité du quotidien** et les initiatives locales de **prévention de la récidive** participent de cette stratégie d'ancrage territorial.

Le **maintien de l'ordre**, en revanche, intervient lorsque la prévention échoue. Il relève du **ministre de l'Intérieur** et mobilise principalement les **compagnies républicaines de sécurité (CRS)** et les **escadrons de gendarmerie mobile (EGM)**, formés à la gestion des foules et au maintien de l'ordre. Leur mission consiste à **préserver l'ordre public tout en garantissant l'exercice des libertés fondamentales**. Le cadre légal distingue la **manifestation**, expression d'un droit constitutionnel, de l'**attroupement**, susceptible de troubler l'ordre public et de justifier la dispersion par la force après deux sommations restées sans effet. L'emploi de la force obéit strictement aux principes de **nécessité et de proportionnalité**, chaque usage excessif pouvant engager la responsabilité pénale, civile ou disciplinaire des agents.

FOCUS : LES TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE DANS LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Les **caméras augmentées**, expérimentées notamment lors des Jeux olympiques de Paris 2024, constituent une innovation majeure. Équipées d'**algorithmes d'analyse d'images**, elles détectent en temps réel des mouvements de foule, des comportements suspects ou des objets abandonnés. Ces outils visent à anticiper les débordements et à améliorer la sécurité lors d'événements ou de crises urbaines. Leur emploi reste toutefois **strictement encadré** par la loi et par la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)**, qui veille à la protection des libertés individuelles. La reconnaissance faciale demeure interdite en France, conformément au **règlement général sur la protection des données (RGPD)**, afin d'éviter toute dérive vers une surveillance de masse.

Les forces de l'ordre disposent de moyens non létaux, tels que les **gaz lacrymogènes** ou les **canons à eau**, et appliquent des **schémas tactiques de désescalade**. Le groupe de réflexion européen **GODIAC** (*Good practice for dialogue and communication as strategic principles for policing political manifestations in Europe*) a souligné l'importance du **dialogue**, de la **préparation en amont** et de la **formation à la gestion pacifique des foules**. Ces principes inspirent désormais les doctrines françaises de maintien de l'ordre, qui privilégient la **maîtrise de la force** et la **prévention de l'escalade**.

Les violences urbaines traduisent ainsi la **fragilité du pacte social** dans certains territoires. Si la répression reste indispensable face aux actes criminels, elle ne saurait constituer une solution durable. La réponse passe par une **stratégie intégrée**, fondée sur la prévention, la coopération locale et l'usage raisonné des nouvelles technologies. Préserver l'ordre public tout en garantissant la liberté d'expression demeure l'un des équilibres les plus exigeants de la démocratie française.

FICHE 4 : Les stupéfiants : un marché mondialisé

Le **trafic de stupéfiants** constitue aujourd'hui l'une des principales menaces transnationales. Il alimente la criminalité organisée, déstabilise les institutions et génère des profits colossaux estimés à plus de **3,5 milliards d'euros par an en France**. Ce marché, désormais globalisé, repose sur des circuits d'approvisionnement complexes et sur des réseaux criminels capables d'adapter leurs méthodes aux politiques répressives et aux innovations technologiques.

La **cocaïne**, originaire d'Amérique du Sud, occupe une place croissante dans le trafic mondial. La production record en **Colombie**, la diversification des routes *via* le **Brésil**, l'**Équateur** ou les **Antilles**, et la hausse de la demande européenne expliquent cette expansion. Le prix d'un kilogramme, passant de **2 000 dollars à l'origine à plus de 40 000 dollars** en Europe, en fait un produit à très forte rentabilité. En 2024, la France a saisi **22,5 tonnes de cocaïne**, un record absolu, principalement grâce à des opérations maritimes coordonnées entre police, douanes et Marine nationale.

Les **méthodes d'acheminement** se sont considérablement sophistiquées. Les trafiquants recourent toujours aux « *go fast* » terrestres et aux mules humaines, mais privilégient désormais les **conteneurs maritimes** dissimulant la drogue parmi des cargaisons légales, les **contrebordages en mer** (ou *drop-off*), où les ballots sont largués avant d'être récupérés par des embarcations rapides, et même des **semi-submersibles**. L'opération menée au large de la Normandie en avril 2025, aboutissant à la saisie de **800 kg de cocaïne** et à l'inculpation de 11 personnes, illustre à la fois la montée en puissance de ce phénomène et la réactivité des autorités françaises.

FOCUS : L'OFAST, FER DE LANCE FRANÇAIS CONTRE LE NARCOTRAFFIC

Créé en 2019, l'**Office anti-stupéfiants (OFAST)** coordonne la lutte contre les trafics sur tout le territoire. Il regroupe **police, gendarmerie, douanes et magistrats** autour d'une structure interministérielle articulée en trois pôles : **stratégie, renseignement et opérations**. Son réseau s'appuie sur des antennes régionales et des **cellules de renseignement sur les stupéfiants (CROSS)**, chargées de centraliser les informations locales. Inspiré du modèle américain de la **Drug Enforcement Administration (DEA)**, l'OFAST joue un rôle clé dans la coopération européenne et internationale, mais dispose encore de moyens bien moindres que son homologue américain, dont le budget dépasse 3 milliards de dollars.